



LE PROJET MINI CAMP

Le foyer rural Les P'tits Cailloux est organisateur de deux ALSH en Lozère à destination d'enfants de 3 à 11 ans ainsi que plusieurs séjours de vacances à destination des adolescents et pré adolescents du territoire sur la période estivale.

Forts de notre expérience et de 25 ans d'implantation sur le territoire, nous souhaitons élargir notre offre d'accueil et d'activités Enfance Jeunesse pour répondre au mieux aux besoins des familles.

- ➔ Qu'est-ce qu'un séjour accessoire ? Il s'agit d'une activité avec hébergement prévu et organisée à partir du projet d'un accueil de loisirs. D'une durée limitée à 4 nuits, elle concerne les mêmes mineurs dans le cadre du même projet éducatif. Elle permet à l'équipe d'encadrement d'enrichir et de compléter les objectifs du projet pédagogique de l'accueil principal. Les activités accessoires sont organisées dans le cadre réglementaire général de l'accueil principal auquel elles se rattachent. A ce titre, elles doivent être accessibles par le directeur (moins de 2H de trajet conseillé).

Code de l'action sociale et des familles : art R 227-1 à R 227-30. - Arrêté du 25 septembre 2006 relatif à la déclaration préalable des locaux d'hébergement. - Arrêté du 03 novembre 2014 relatif à la déclaration préalable des accueils de mineurs

La création d'un séjour accessoire, rattaché à nos ALSH d'Ispagnac et de Sainte Enimie permet de répondre à ce titre à plusieurs enjeux :

- Diversifier l'offre pédagogique
- Répondre aux enjeux de proposition d'activités à destination de la tranche d'âge 7 ans et plus, dont la fréquentation sur nos ALSH est en baisse, et l'offre de séjour ne permettait jusqu'alors un accueil qu'à partir de 9 ans.
- Permettre aux plus jeunes (7 ans et plus) une initiation à l'expérience de séjour de vacances à travers une proposition adaptée à leur âge et besoins : 2 nuitées, à proximité, avec des animateurs référents déjà connus.



MISE EN ŒUVRE 2025

En 2025, le séjour accessoire sera donc à **destination des enfants de 7 ans et plus fréquentant les ALSH d'Ispagnac et de Sainte Enimie**. 14 places seront proposées, et nous veillerons à respecter l'équilibre 7 places Ispagnac – 7 places Sainte Enimie.

Il se déroulera du **15 au 17 juillet 2025**, avec un départ groupé, en minibus, au départ de l'ALSH d'Ispagnac à 9h30 le mardi matin. Le retour se fera à l'ALSH d'Ispagnac le jeudi 17 juillet en fin d'après-midi.

Le mini camps se déroulera sur le lieu des séjours ados, qui est situé dans la forêt du **domaine du Ventouzet à Peyre en Aubrac (48130)**. Nous profitons d'une semaine où le campement n'est pas utilisé par les séjours pour investir le lieu et profiter des installations déjà présentes. Les enfants profiteront des mêmes conditions d'hébergement et de restauration que sur nos séjours de vacances (cf. Projet pédagogique annexe ci-dessous).

Le mini-camp sera **encadré par Margaux MORETTI** en qualité de directrice, et qui assurera également les fonctions de coordination, logistique et restauration. **Deux animateurs issus de l'équipe d'Ispagnac et de Sainte Enimie serons détachés de leurs fonctions** sur les centres de loisirs pour animer le mini camp et encadrer la vie quotidienne. Ces animateurs, titulaires du BAFA, seront sélectionnés dans l'équipe par les directrices des ALSH, et bénéficieront d'une journée de préparation pédagogique spécifique au mini camp.

Le tarif est calculé à partir du QF de la famille ; afin de proposer des tarifs qui s'adaptent en fonction des revenus. Le tarif pour la totalité du mini camps varie de 80 à 120€ . L'inscription au mini-camp devra être finalisée avec un règlement de cette somme au moins une semaine avant le départ.

Coefficient familial	Tarif
0 > 650 €	80€
651 > 1200 €	100 €
1201 et +	120 €

PROJET PEDAGOGIQUE ANNEXE

FAIRE VIVRE LES VALEURS DE NOTRE ACCUEIL

→ Tous dehors

Le projet pédagogique de nos ALSH met en avant les bienfaits du grand air et valorise les expériences pédagogiques, éducatives, et de vie quotidienne dehors au contact de la nature. Le mini camp poursuit les mêmes objectifs en proposant aux enfants 3 journées et deux nuitées dans un campement en pleine nature, où les activités s'inspirent du lieu qui nous entoure.

→ **Être acteurs de ses loisirs**

Tout comme nos accueils de loisirs, le mini camp s'appuie sur la pédagogie de projet, en proposant des temps et des espaces où les enfants vont pouvoir co construire le programme et proposer des activités. Les temps de la vie quotidienne s'appuient également sur leur participation active, ou les rôles de chacun seront déterminés en collectif.

→ **Coopérons**

Accompagner les enfants à s'appréhender dans l'apprentissage à l'échange, l'entraide, la tolérance et à la solidarité est un impératif pour sortir des logiques de mises en concurrence des uns et des autres. Coopérer, c'est aussi poursuivre un but commun qui nous fédère. Tout comme sur nos ALSH, la coopération prend sens dans nos actions de la vie quotidienne et dans les activités proposées aux enfants.

→ **Vivre le territoire**

Le mini camp favorise la rencontre entre les enfants des deux ALSH d'Ispagnac et de Sainte Enimie. Il favorise également la découverte de son territoire, en proposant de découvrir au cours des 3 journées les paysages de l'Aubrac, en valorisant son patrimoine naturel et culturel.

MOYENS MATERIELS

→ **Hébergement**



Les enfants dormiront dans des tipis. Pour garantir le confort de tous, il y aura 4 enfants par tipi, et ceux-ci seront non-mixtes. Les animateurs dormiront dans des tentes à proximité des tipis. Chaque tipi aura un.e référent.e adulte qui veillera au confort physique et affectif, à l'intimité de chacun.e mais aussi au rangement et à la propreté de la tente.

Un barnum sera installé sur campement. Il abritera tables et bancs pour les repas, et les temps de jeux calme (jeux de société, lecture...)

Un tente infirmerie sera installée.

Nous n'aurons pas accès à l'électricité sur le campement. Des lampes solaires sont cependant prévues afin d'assurer l'éclairage en soirée.

En cas d'orage, un lieu de repli en dur est prévu pour passer la nuit en sécurité.



→ **Espace hygiène et sanitaires**

Des cabines de douches seront installées et équipées de douche solaire. La douche sera proposée une fois pendant le mini camp, le mercredi soir.

De l'eau à destination de la toilette courante (brossage de dents, lavage de mains) sera à disposition et les encadrant.e.s veilleront à son bon déroulé. Enfin, les toilettes sont des toilettes sèches installées dans des cabines.

→ Cuisine et alimentation



Les repas seront confectionnés sur place par Margaux MORETTI qui dispose de la formation HACCP en hygiène alimentaire. Les repas sont composés de produits frais, majoritairement bio, locaux dans la mesure du possible. Ils respectent l'équilibre alimentaire et la saisonnalité des produits. Il n'y aura qu'un seul repas avec de la viande (le premier) pour des raisons écologiques et de conservation des produits frais en pleine nature.

Il sera possible d'adapter les repas en cas de régime alimentaire particulier.

→ Eau courante

Une réserve d'eau destinée à la vaisselle et l'hygiène sera disponible sur place. L'eau de consommation courante sera remplie dans des bidons prévus à cet effet quotidiennement sur le réseau d'eau courante du Domaine du Ventouzet.

VIE QUOTIDIENNE

→ Le sommeil

Le matin, chacun se réveille à son rythme. Une indication visuelle (lune et soleil) disposé devant le tipi donnera aux enfants le signal pour se lever. Le petit déjeuner sera aussi échelonné, sous la supervision d'un animateur.

Les animateurs supervisent aussi le brossage de dents, et aident à l'habillage si besoin.

Le soir, les enfants iront se coucher après un petit temps de veillée animé par l'équipe. 20 minutes de lecture ou de discussions calme seront possibles avant l'extinction des feux et l'endormissement, sous la supervision d'un animateur.

→ Horaires

Exemple indicatif des horaires prévus pendant le mini camp :

-7h30 / 9h : réveils échelonnés et petit déjeuner

-9h45 : on se prépare : habillage, toilette du matin, préparation de ses affaires pour les activités

-10h20 : activités

-12h15 : repas du midi

-13h30 : pause calme

-14h30 : activités

-16h30 : goûter

-17h : temps libre, douches, jeux de société, lecture....

-19h : repas du soir

- 20h15 : veillée
- 21h15 : au lit
- 21h30 : extinction des feux

→ **Les repas**

Le petit déjeuner sera composé d'un buffet au choix, avec boissons froides ou chaudes.

Les repas du midi et du soir comportent entrée, plat et dessert, faits maison.

Le goûter sera composé d'un fruit et de biscuits.

Les menus seront envoyés aux familles en amont du mini camp.

→ **La participation à la vie du camp**

Les enfants sont invités à participer à la vie du camp : mise du couvert et débarrassage pour les temps de repas, participation à la vaisselle, nettoyage des tables. Chaque jour, un binôme d'enfant sera chargé d'une mission, avec l'appui de l'équipe encadrante.

→ **Gestion des affaires**

Une liste « Trousseau » des affaires à prendre sera fournie aux familles. Les familles devront spécifier le nombre d'affaires mises dans le sac de l'enfant (3 chaussettes, 3 pantalons... etc.). Chaque animateur référent de tipi veillera à l'inventaire de chaque sac à l'issue du mini camps. Il ne sera pas possible d'apporter des jouets personnels.

ACCUEIL DES ENFANTS A BESOIN SPECIFIQUES

Tout comme le prévoit le projet éducatif de notre structure et le projet pédagogique de nos accueils de loisirs, l'inclusion de tous les enfants quel que soit leur origine, leur situation administrative, leur milieu social, économique, quel que soit leur régime alimentaire, leur appartenance religieuse, ou encore leur handicap ou difficultés de santé, est l'un de nos principes fondamentaux.

Tout besoin spécifique nécessaire au bon accueil et accompagnement de votre enfant doit être signalé à la directrice, et fera au besoin d'objet d'un rendez-vous en amont afin de préparer ensemble et au mieux l'accueil de l'enfant.

Le PAI doit être impérativement transmis en amont à l'équipe.

ACTIVITES

→ **La pédagogie de projet**

La pédagogie de projet est un courant pédagogique qui consiste à mettre les individus - ici les enfants - en projet. L'objectif est de rendre acteur les participant.e.s : le projet correspond alors à leurs envies, leurs besoins, et sa mise en œuvre est source d'apprentissages : ils acquièrent des savoirs et savoirs faire liés à la réalisation de leur projet ainsi que les compétences sociales liées à la participation à un projet collectif.

La pédagogie de projet s'articule en plusieurs étapes :

- La phase de sensibilisation ou d'immersion : le premier objectif de cette phase et de créer une rencontre entre les participants.e.s, de cerner les envies ainsi que le champ des possibles de l'espace-temps, du matériel et des ressources humaines.
- La phase du choix du projet et des groupes : mise en corrélation des envies individuelles et avec le champ des possibles
- La phase de planification : l'objectif est de concevoir avec le groupe le plan d'action et de cerner les moyens matériels/humains et l'espace-temps nécessaire à la réalisation du projet
- La phase de réalisation
- La phase de bilan : qu'est-ce qui a marché ou pas, ... ?

Durant le mini-camp, cette pédagogie de projet servira à l'équipe de support pour accompagner les enfants à définir leur programme : Après un temps d'animation de jeux de connaissance, de jeux pour découvrir le lieu le premier jour, les enfants seront accompagnés par les animateurs pour construire le programme des deux dernières journées (mercredi et jeudi).

➔ Activités

Comme les activités seront en grande partie déterminées par les envies du groupe d'enfant, elles ne peuvent pas être déclinées en avance. Cependant, le lieu et sa localité offrent un champ des possibles important :

- Activités nature et de découverte de l'environnement
- Grands jeux et jeux sportifs
- Jeux autour de la forêt : cabanes, jeux de piste...
- Activités artistiques et créatives (du matériel sera à disposition)
- Balade et randonnées
- Baignade encadrée (l'équipe dispose du diplôme, le lac du moulinet est à 40 minutes de marche).



➔ Veillées

Plusieurs veillées seront proposées aux enfants (veillée contée, jeux animés, jeu de société, etc...) qui choisiront leur veillée. Les veillées sont des temps proposés, préparés et animés par les animateurs. Les enfants qui ne souhaitent pas participer à la veillée seront autorisés à faire un temps de lecture/repos dans les tipis.

RELATIONS AUX FAMILLES

➔ En amont

En amont la directrice, est joignable pour répondre à toutes les questions des familles et apporter des compléments d'informations.

Il sera aussi demandé à chacun de remplir une fiche d'inscription spécifique, complémentaire au dossier d'inscription habituel sur les centres de loisirs (qui devra être à jour et complet). Cette fiche d'inscription décrira précisément les besoins de l'enfant (médicaux, sociaux, d'accompagnement sur la vie quotidienne etc...).

Le jour du départ, il vous sera demandé de déposer votre enfant au point de rendez-vous au parking du centre de loisirs d'Ispagnac. Vous pourrez y rencontrer l'équipe d'encadrement.

➔ Pendant

Il ne sera pas possible d'avoir votre enfant au téléphone pendant le séjour. Bien entendu, nous vous contacterons en cas de difficultés (problème médical, gros chagrin etc...) et vous pourrez nous aussi nous contacter en cas d'urgence de votre côté. Le numéro de téléphone pour joindre l'équipe vous sera communiqué, mais les appels quotidiens pour prendre des nouvelles ne seront pas possibles. Nous faisons ce choix pour créer une petite bulle hors du temps avec le groupe. D'expérience, nous savons que les appels aux parents demandent une logistique et du temps important, et sont parfois source de coup de chagrin chez les enfants. Un mail avec des nouvelles, un petit récit des activités et quelques photos vous sera transmis en milieu de mini camps (mercredi soir). Il ne sera pas possible non plus de venir voir votre enfant sur place pour prendre des nouvelles.

➔ Après

Il faudra venir récupérer votre enfant sur le parking de l'accueil de loisirs d'Ispagnac le jeudi à notre retour (autour de 17h30). L'équipe prendra le temps de vous faire un retour à chacun sur le déroulé du mini camp et vous recevrez les photos souvenir par mail.

CADRE REGLEMENTAIRE

Le mini camp est soumis au même cadre réglementaire en matière de déclaration, de sécurité, d'hygiène et de norme que les accueils de loisirs. La directrice du mini camp veille à la bonne application de ce cadre réglementaire. Sur place, les règles de la vie quotidienne seront décidées en commun entre les encadrants et les enfants, et devront permettre la bonne application de la loi, de la sécurité physique, morale, et affective du groupe d'enfant, et le bien vivre ensemble.